

## Résultats du paiement en actions du solde du dividende 2022

- 33,88 % des droits exercés en faveur du paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2022, preuve de la confiance des actionnaires envers le titre Chargeurs
- 337 184 actions nouvelles émises à compter du 25 mai 2023, portant jouissance immédiate
- 8 612 834,80 € : montant total du solde du dividende en numéraire qui sera versé le 25 mai 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 26 avril 2023, a approuvé le versement d'un dividende de 0,76 € par action au titre de l'exercice 2022, incluant l'acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 0,22 € par action mis en paiement le 6 octobre 2022. La même assemblée a également approuvé l'option pour le paiement en actions nouvelles du solde du dividende s'élevant à un montant de 0,54 € par action. Les modalités de cette option de paiement du solde du dividende en actions ont été détaillées dans le communiqué du 26 avril 2023.

Après application de la décote de 10 % décidée par le Conseil d'Administration du 26 avril 2023, sur délégation de l'Assemblée Générale, le prix des actions nouvelles à émettre en paiement du solde du dividende a été fixé à 13,09 €, soit un montant égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2023, diminué du montant net du solde du dividende par action restant à distribuer et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur. La période d'exercice de l'option, ouverte le 4 mai 2023, s'est clôturée le 19 mai 2023.

337 184 actions ordinaires nouvelles Chargeurs ont été créées, représentant 1,33 % du capital et 1,29 % du total brut des droits de vote sur la base du capital et des droits de vote au 30 avril 2023. Leur règlement-livraison et leur admission sur le marché Euronext Paris seront effectifs à compter du 25 mai 2023. Ces actions nouvelles porteront jouissance immédiate et seront assimilées dès leur émission aux actions ordinaires composant le capital social de Chargeurs.

Le total du solde du dividende pour lequel le paiement se fera en numéraire s'élève à 8 612 834,80 €.

Par ailleurs, lors de la séance du 26 avril 2023, le conseil d'administration a décidé l'annulation de 500 000 actions auto-détenues.

A l'issue de ces opérations, le capital social de Chargeurs à la date du 25 mai 2023 sera porté à 3 977 970,24 € divisé en 24 862 314 actions ordinaires de 0,16 € de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Calendrier relatif au versement du solde du dividende de l'exercice 2022 :

- Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire 25 mai 2023

## Calendrier financier 2023

Jeudi 7 septembre 2023

Résultats semestriels 2023

Jeudi 9 novembre 2023

Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023



### À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un groupe familial et entrepreneurial, leader mondial dans des marchés de niche à forte valeur ajoutée. Implanté dans près de 100 pays avec près de 2 500 collaborateurs, le Groupe est organisé autour de deux pôles stratégiques d'activités : Technologies et Luxe.

Bénéficiant de la stratégie de long terme du Groupe Familial Fribourg, son actionnaire de référence, Chargeurs sert des secteurs à forte croissance structurelle et exprime son savoir-faire d'excellence dans les domaines commerciaux, industriels, marketing et logistiques. Le Groupe, dont la signature mondiale est *High Emotion Technology*, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 746 millions d'euros, célébrant ses 150 ans d'audace entrepreneuriale.

L'action Chargeurs est cotée sur Euronext Paris et éligible au PEA-PME.

Code ISIN : FR0000130692, Code Bloomberg : CRI:FP, Code Reuters : CRIP.PA